

Compte-rendu de la Séance du 18 JUIN 2015

=====
L'an deux mille quinze, le dix-huit juin à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Clairac,
sous la Présidence de Monsieur Michel PERAT, Maire de Clairac.

Etaient présents : M. CASSIN Dimitri, Mme VIOLARD Marie-Claude, M. LEOMANT Philippe, M. DELCOUSTAL Gérard, M. GALLINE Jacques, Mme VERMANDE Chantal, MM. ZANARDO Alain, DOMANGE Christophe, Mmes CADORIN Véronique, BLANCHET Cécile et GAY Annette.

Procuration de Mme SAVIN à M. CASSIN

Procuration de Mme VERHAEGHE à M. ZANARDO

Etaient excusés : M. SFILIGOI Alain, Mmes TRAMOND Odile et ARNAUD Anne

Etaient absents : MM. CABANE Bernard et HEGO Philippe

Madame Cécile BLANCHET est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau.

M. le Maire rappelle que le délai d'urgence s'est avéré indispensable pour la convocation de cette séance de Conseil Municipal, en raison du dépôt obligatoire avant le 27 juin prochain, de la présente délibération, faisant l'objet de l'ordre du jour.

01.2.06.15 – Prorogation de délai de dépôt d'Ad'AP.

Sur proposition de M. le Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

SOLLICITE de l'Etat la prorogation d'un an, du délai de dépôt d'Agenda d'Accessibilité Programmées pour ses Etablissements Recevant du Public comme pour ses Installations Ouvertes au Public.

DECIDE de demander à Val de Garonne Agglomération la réalisation des diagnostics, chiffrages et constitution de l'Agenda d'Accessibilité.

* * * * *